

20120/25

DECISION DU PRESIDENT
PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

SERVICE : DIRECTION GENERALE

OBJET : CONVENTION OSM LEZIGNAN-CORBIERES 37 664,00 €

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,
VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois ;
VU la délibération n° 138/15 du 14 décembre 2015 ;
VU les crédits prévus au budget de l'exercice en cours ;
VU le devis n° 63/2020, établi le 25 mai 2020 par la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois, d'un montant de 37 664,00 €;

CONSIDERANT que la commune de LEZIGNAN-CORBIERES a accepté, le 17 juin 2020, le devis n° 63/2020 pour des travaux de réfection de l'Avenue du Languedoc ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : de signer une convention d'opération sous mandat avec la commune de LEZIGNAN-CORBIERES, pour des travaux de réfection de l'Avenue du Languedoc, pour un montant de 37 664,00 € ;

ARTICLE 2 : que la dépense résultant de cette décision sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la CCRLCM de l'exercice en cours ;

ARTICLE 3: La Directrice Générale des Services de la CCRLCM et Monsieur le Comptable Public sont chargés, chacun en qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;

ARTICLE 4: La présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Aude au titre du contrôle de légalité ;

ARTICLE 5: La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Ampliation en sera : - adressée à Monsieur le Comptable Public ;

Fait à Lézignan-Corbières, le 22 juin 2020

Le Président de la CCRLCM

Michel MAÏQUE



COPIE



Lézignan-Corbières, le 25/05/2020

MAIRIE
11220 LEZIGNAN CORBIERES

Réf: CCRLCM/ST/VA_63/2020

DEVIS DE TRAVAUX N° 1
CHANTIER OPERATIONS SOUS MANDAT - LOI MOP 85

Objet : Travaux réfection de chemin

Lieu du chantier : ~~Chemin du Stade~~ Avenue du Languedoc

N°	Désignation des ouvrages	Q	U	Prix unitaire	Prix total Euros
1	CHEMIN DU STADE			Total 1 :	37 664,00
1	Installation de chantier	1,00	F	495,00	495,00
2	Signalisation temporaire de chantier	1,00	F	275,00	275,00
274	Reprofilage de chaussée	60,00	T	93,50	5 610,00
513	Enduit bicouche 6/10-2/6	7920,00	M²	3,95	31 284,00
MONTANT					37 664,00

Montant du devis de travaux N° 1 : Trente sept mille six cent soixante quatre euros

Prix garantis 2 mois
Proposition devis sauf imprévus
Sous réserve du résultat de la consultation

Bon pour accord et exécution,
A LEZIGNAN CORBIERES, le 17/06/2020
Le Maire Adjoint
M... Gérard LATORRE...



Le Président,

Michel LATORRE